



Volailles : la concurrence des pays tiers se développe pour les préparations de viande

Au premier semestre 2009, l'excédent commercial en viandes et préparations de volaille se réduit de trois quarts par rapport à la même période de 1999. Sur les principaux marchés – Union européenne, Russie, Proche-Orient et Moyen-Orient – les exportations françaises ont été concurrencées par les importations en provenance des pays tiers. Malgré un système de préférence communautaire, reposant sur des droits de douanes et des quotas d'importation, la tendance se poursuit.

En 2008 et 2009, la préférence communautaire pour les viandes de volaille et préparations de viandes est à nouveau affaiblie avec le développement d'importations à droits de douanes réduits, sous forme de viandes huilées ou encore de préparations contenant moins de 57 % de viande en provenance des pays tiers. Les importations communautaires qui en résultent suscitent à nouveau des inquiétudes pour la filière française dont la vocation exportatrice vers les autres pays de l'Union européenne est déjà mise à mal depuis de nombreuses années.

Disparition des excédents français en viandes avec l'Union européenne et en préparations avec les pays tiers

Depuis une dizaine d'années en effet, le solde des échanges français régresse à la fois à destination des

pays tiers et à destination des autres pays de l'Union européenne. Cette régression résulte de la concurrence qu'exercent les grands producteurs émergents, tels le Brésil et la Thaïlande sur le marché mondial, mais aussi sur le marché européen en lien avec l'affaiblissement de la préférence communautaire. La France est même devenue importateur net avec les autres pays de l'Union européenne.

Encore loin d'être négligeable au premier semestre 2009, l'excédent des viandes, y compris les préparations, a diminué de 75 %, depuis 1999 sur les six premiers mois de l'année. Le solde est de moins en moins excédentaire avec les pays tiers, et il est devenu déficitaire avec l'Union européenne. Cette évolution touche aussi bien les viandes de volaille que les préparations, le poulet que la dinde, avec toutefois certaines nuances. Les flux les plus importants concernent les viandes

et particulièrement la viande de poulet qui représente 85 % des importations et 70 % des exportations.

Les importations de viandes de volaille – toutes origines et hors préparations – certes parties du bas niveau de 65 milliers de tonnes en 1999, ont augmenté de plus de 120 % sur la période, pour atteindre 145 milliers de tonnes. À l'exception de 2007, année favorable avec le retour à la normale suivant la crise de l'influenza aviaire de 2006, les exportations ont régulièrement reculé, de 39 % entre 1999 et 2009 sur la période des six premiers mois de l'année, passant de 351 à 215 milliers de tonnes. Il en résulte un affaiblissement considérable de l'excédent (– 75 %). Cet affaiblissement touche particulièrement les viandes de dinde : la hausse des importations et le recul des exportations affectent les échanges tant avec l'Union européenne qu'avec les pays tiers. Le résultat est sensible-

ment le même pour la viande de poulet, mais de façon différente : les exportations se sont mieux maintenues,

notamment vers les pays tiers grâce aux restitutions, mais les échanges avec l'Union européenne, équilibrés

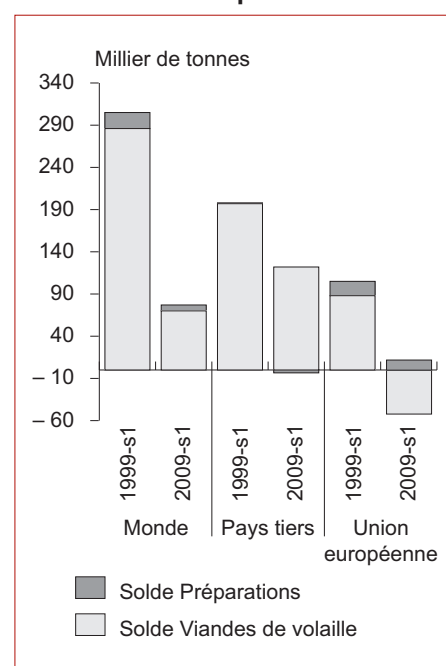
en 1999, sont ensuite devenus très déficitaires. Les viandes saumurées (voir encadré) n'ont joué qu'un rôle modeste dans cette évolution, du moins dans leurs effets directs. Leur poids dans les importations totales était de 2 % en 2002. La mise en place des contingentements en 2007 a fait augmenter ce volume qui, depuis, régresse. En 2009, elles ne représentent plus que 1 % des importations, essentiellement en provenance des

Des viandes saumurées aux viandes huilées : les épisodes d'une lutte commerciale

La filière communautaire de la volaille est soutenue par des aides aux exportations, surtout concentrées sur les poulets entiers congelés à destination du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Le montant global de ces aides et les quantités concernées sont limitées. Parallèlement, les importations de viande font l'objet de droits de douane fixes, contrairement aux importations de préparations de viande qui font l'objet de droits ad valorem plus avantageux. Dans ce contexte, se sont développées en 2001 des importations de viandes congelées saumurées pour bénéficier de droits réduits tout en recouvrant de fait le même usage que les viandes congelées. La Commission européenne a alors adopté un règlement reclassant ces produits en viandes congelées. L'Union européenne a été condamnée à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) concernant le panel des viandes saumurées en 2006. Il s'en est suivi des contingents d'importations à droits ad valorem depuis le 1^{er} juillet 2007. Ces accords concernaient trois lignes tarifaires : la viande de volaille salée saumurée, les

préparations à base de poulet et les préparations à base de dinde, avec respectivement des droits ad valorem de 15,4 % pour la première, et 8,5 % pour les deux autres. Désormais, leurs importations à droits réduits sont contingentées, avec un contingent spécifique pour la viande salée du Brésil, un contingent spécifique pour les préparations à base de poulet de la Thaïlande et un contingent spécifique pour les préparations à base de dinde du Brésil. Au-delà de ces limites, les importations se font à taux plein à des tarifs spécifiques (en euros par unités de mesure), sauf pour les préparations de viande de poulet contenant moins de 57 % de viande. Fin 2008, des viandes de volaille huilées sont apparues dans les échanges. Leur classement en viande transformée a été finalement retiré par la Commission européenne, et plus aucun État membre ne doit autoriser d'importations dans ces lignes tarifaires à droits de douanes moins pénalisants. Du côté des exportations, les restitutions subsistent encore sur deux lignes tarifaires de poulets entiers congelés.

Disparition de l'excédent français de viandes de volaille avec l'Union européenne



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes) - S1 : données du 1^{er} semestre

Produits à base de viande de volaille : un excédent en recul avec l'Union européenne et un déficit qui s'installe avec les pays tiers

Unité : tonne

Solde commercial	Monde			Pays tiers			Union européenne		
	1999-s1	2009-s1	Évolution en %	1999-s1	2009-s1	Évolution en %	1999-s1	2009-s1	Évolution en %
Total viandes (y c. préparations)	305 224	78 122	- 74	199 606	117 992	- 41	105 618	- 39 870	-
dont poulet	166 151	34 254	- 79	147 842	106 123	- 28	18 310	- 71 868	-
dinde	128 424	35 349	- 72	48 456	8 827	- 82	79 968	+ 26 522	- 67
Total viandes	286 013	70 273	- 75	197 787	122 846	- 38	88 226	- 52 573	-
dont poulet	149 939	28 134	- 81	147 216	107 230	- 27	2 724	- 79 096	-
dinde	124 184	35 528	- 71	47 497	13 478	- 72	76 687	+ 22 050	- 71
Total préparations	19 211	7 849	- 59	1 819	- 4 854	-	17 392	+ 12 703	- 27
dont poulet	16 212	6 120	- 62	626	- 1 107	-	15 586	+ 7 228	- 54
dinde	4 240	- 179	-	959	- 4 651	-	3 281	+ 4 472	+ 36

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes) - S1 : données du 1^{er} semestre

pays tiers, les quantités transitant par les autres États membres s'avérant négligeables.

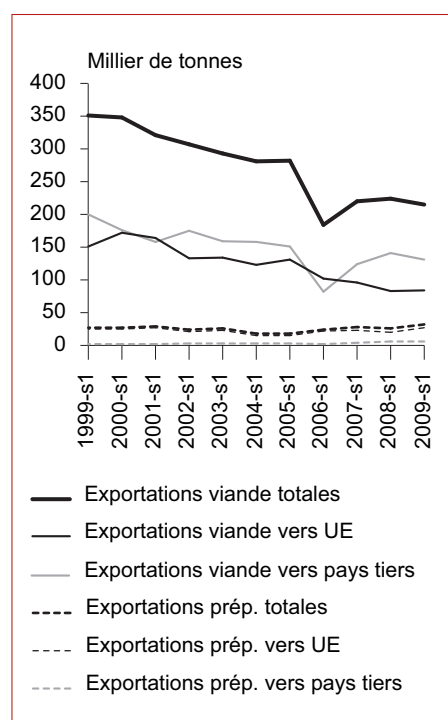
Les échanges de préparations à base de viandes de volaille, bien que concernant des tonnages beaucoup plus réduits que les viandes, sont en forte expansion, en relation avec leur part croissante dans les nouveaux modes de consommation. Le solde positif des échanges, historiquement centrés vers l'Union européenne, se réduit de façon mesurée sur cette destination. Paral-

èlement, le développement des échanges avec les pays tiers se traduit par l'apparition d'un déficit sensible. Au total, l'excédent se réduit de 59 %. Les échanges de préparations à base de canard, oie et pintade, certes modestes, progressent favorablement : les exportations augmentent de 130 % et, pour les importations, le recul est deux fois plus vif.

Accentuation des importations de préparations de viande en provenance des pays tiers

Avec les pays tiers, le solde des viandes demeure encore largement positif, en particulier pour le poulet, tandis que l'excédent bascule en déficit pour les préparations.

Les exportations des produits à base de viande restent très basses



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes) - S1 : données du 1^{er} semestre

Les importations françaises proviennent du Brésil, de la Thaïlande, et dans une moindre mesure, d'Israël et du Chili. Les importations de volaille en provenance de Thaïlande, principalement de poulet, se faisaient surtout sous forme de viandes jusqu'en 2002. À partir de 2004, à la suite de l'influenza aviaire avérée dans ce pays, les importations de préparations, qui ont remplacé celles de viandes, ont crû très fortement et rattrapent, au premier semestre 2009, le niveau des importations en provenance du Brésil. Le déficit avec ce pays reste toutefois très modeste et n'est significatif que pour les préparations de poulet (2 200 tonnes).

Les importations en provenance du Brésil sont historiquement constituées de viandes pour le poulet et de préparations pour la dinde. Depuis 2002, les

importations de viandes saumurées ralentissent, mais la plupart des segments se développent, les préparations de viande de poulet, et aussi de dinde, devenant significatives. Au total, le déficit avec les pays tiers atteint 5 700 tonnes pour les viandes, majoritairement de poulet, et surtout 6 400 tonnes pour les préparations, majoritairement de dinde, alors qu'il était pratiquement inexistant en 1999. Avec Israël et le Chili, les échanges restent très limités et se résument au développement très modéré des importations de viandes pour le Chili et à celui des préparations pour Israël.

Au total, l'augmentation des importations françaises en provenance de ces quatre pays pèse de façon très limitée sur la détérioration de l'excédent français des viandes, à concurrence de quelques milliers de tonnes. En revanche, elle explique quasiment l'intégralité de la détérioration des échanges français de préparations de viande.

Traditionnellement, les exportations françaises vers les pays tiers, notamment de poulets congelés, se font principalement vers le Moyen-Orient et la Russie. Avec le Moyen-Orient, qui pèse au premier semestre 2009 pour 38 % de nos exportations de viandes, dont 54 % de poulet, l'excédent, principalement en poulet, s'est contracté de 30 %. Avec la Russie, qui pèse pour 3 % de nos exportations de viande de poulet et 17 % en préparations à base de poulet en 2009, l'excédent en viande se contracte de 70 %, tandis que celui des préparations bondit (+ 420 %).

Un excédent des viandes de volaille avec les pays tiers en recul de plus d'un tiers

Unité : tonne

Solde commercial	Total des viandes de volaille		Dont viande de poulet		Dont viande de dinde		Total des préparations		Dont préparation de poulet		Dont préparation de dinde	
	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1
Pays tiers	197 787	122 846	147 216	107 230	47 497	13 478	1 819	- 4 854	626	- 1 107	959	- 4 651
dont Moyen-Orient	116 302	81 911	116 109	81 513	141	382	116	17	80	0	5	1
Russie	34 885	9 775	5 251	4 925	29 598	4 731	682	3 557	441	3 540	208	0
Thaïlande	- 577	- 36	- 577	- 26	0	0	- 41	- 2 310	- 38	- 2 168	0	- 2
Israël	- 25	- 222	- 11	- 205	- 1	- 16	- 354	- 618	- 80	- 186	- 220	- 428
Chili	- 3	- 691	- 2	- 430	- 1	- 108	1	1	0	0	0	0
Brésil	- 595	- 5 706	- 595	- 3 925	0	- 1 007	1	- 6 433	0	- 2 351	0	- 4 082

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes) - S1 : données du 1^{er} semestre

En conclusion, l'essentiel de la baisse de l'excédent français de viandes vers les pays tiers est imputable au recul des exportations françaises vers le Moyen-Orient et la Russie. En revanche, l'apparition du déficit de préparations de viande de volaille est le fait du développement d'importations depuis la Thaïlande et le Brésil, à peine tempéré par la progression des exportations françaises vers la Russie. Mais l'évolution concernant les préparations porte sur des volumes nettement plus faibles que ceux des viandes. La concurrence directe des importations sur le marché français concerne des quantités limitées de préparations.

Augmentation des importations plus vive en viande qu'en préparations en provenance de l'Union européenne

Avec l'Union européenne, le solde est devenu déficitaire en viandes, tandis que l'excédent perdure en préparations. La France est devenue structurellement importatrice de viande de poulet, et de moins en moins excédentaire en viande de dinde. Les importations ont augmenté plus vite en viandes qu'en préparations, respectivement de 118 % et 86 %. Quant aux exportations, elles ont reculé de 44 % en viandes tandis qu'elles progressent de 7 % en préparations.

L'évolution des échanges est contrastée entre, d'une part, l'Espagne et l'Italie et, d'autre part, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Belgique. Avec les deux premiers, le solde des viandes s'est détérioré, mais

seulement de quelques milliers de tonnes, et le solde des préparations a progressé, de façon également limitée. Pour les autres pays, le solde des échanges des viandes a reculé de près de 30 milliers de tonnes pour chacun d'eux, devenant négatif partout. Celui des préparations a également reculé, de façon limitée, sauf pour l'Allemagne où l'inversion du solde est forte.

En viandes, les augmentations des importations (+ 313 % d'Allemagne, 213 % des Pays-Bas, + 112 % de l'ensemble Belgique-Luxembourg, + 106 % du Royaume-Uni), et le recul des exportations de 69 % pour chacun de ces pays, excepté l'ensemble Belgique-Luxembourg qui diminue seulement de 27 %, expliquent la plongée du solde. Ces mouvements importants ne paraissent pas avoir de lien avec une amélioration de l'autosuffisance de ces pays. Ils pourraient en revanche correspondre à une augmentation de leurs importations des pays tiers.

En préparations, l'excédent avec ces pays stagne, ou se réduit. L'évolution est sensible avec l'Allemagne, qui était notre premier client en 1999 et avec laquelle la France passe d'un excédent de 7 000 tonnes à un déficit de 3 000 tonnes. La hausse de 137 % entre 1999 et 2006 de la production allemande de préparations de viande de dinde explique en partie la forte hausse de nos achats en provenance d'Allemagne, hausse qui rend le solde déficitaire. En préparations de viande de poulet, la hausse des importations est modérée. C'est la conjugaison du recul de notre part de marché, qui se traduit

par l'effondrement des exportations, et de la hausse de la production allemande (+ 50 % entre 1999 et 2006) qui explique l'apparition du déficit.

Une Europe fortement déficitaire en préparations mais excédentaire en viandes

Malgré la préférence communautaire, les achats auprès des pays tiers explosent. Les importations de viandes se sont développées essentiellement sous forme de viandes saumurées, qui atteignent en 2008 près de 200 milliers de tonnes. Les autres viandes n'ont progressé que d'environ 50 milliers de tonnes. Parallèlement, les exportations de l'Union européenne ont régressé d'environ 200 milliers de tonnes, atteignant 780 milliers de tonnes en 2009. Finalement, le solde excédentaire européen se réduit pratiquement de moitié, même s'il reste très significatif avec 410 milliers de tonnes.

La France reste de très loin la première contributrice à l'excédent en viandes de volaille. Les importations massives de viandes saumurées font tourner au déficit le solde des Pays-Bas, mais n'empêchent pas l'excédent allemand de croître grâce au bond de ses exportations de viandes de poulet.

Pour les préparations de viandes, les importations se sont globalement beaucoup plus fortement développées que les exportations. Le déficit européen s'est profondément creusé, s'accroissant de 340 milliers de tonnes. Il explose essentiellement avec le Royaume-Uni, les Pays-Bas, et, dans

Le déficit avec l'Union européenne concerne essentiellement le poulet

Unité : tonne

Solde commercial	Total des viandes de volaille		Dont viande poulet		Dont viande dinde		Total des préparations		Dont préparation poulet		Dont préparation dinde	
	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1	1999-s1	2009-s1
Union européenne	88 226	- 52 573	2 724	- 79 097	76 687	22 050	17 392	12 703	15 586	7 227	3 281	4 472
dont Espagne	16 624	10 818	1 271	1 621	14 441	8 426	1 735	6 509	1 252	3 789	444	1 716
Royaume-Uni	30 335	- 3 992	21 546	- 7 334	6 080	966	4 046	2 198	4 313	1 558	- 200	409
Italie	905	- 1 732	507	486	170	- 2 593	47	1 831	35	1 495	3	318
Pays-Bas	3	- 32 245	- 8 323	- 28 700	7 323	- 3 217	1 319	1 422	1 437	1 373	153	37
Belgique	2 861	- 27 892	- 13 125	- 38 874	15 066	8 980	1 184	777	1 019	434	325	208
Pologne	- 704	- 3 220	- 646	- 3 443	25	648	13	- 275	6	- 226	8	- 4
Allemagne	30 425	- 1 899	4 200	- 5 376	21 979	- 44	6 672	- 3 452	5 607	- 1 357	1 139	- 2 132

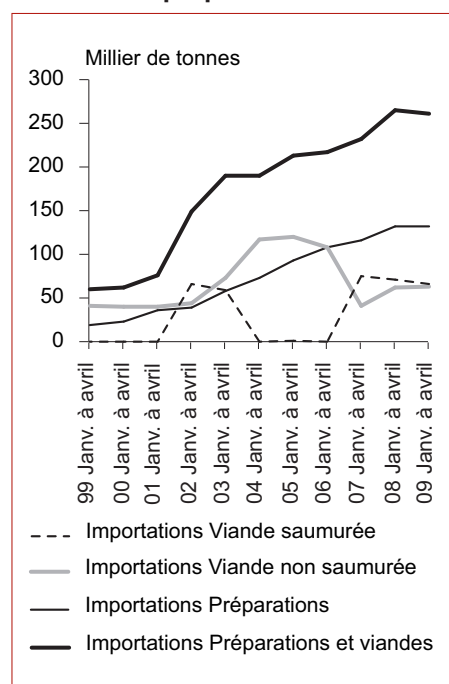
Sources : Agreste, DGDDI (Douanes) - S1 : données du 1^{er} semestre

une moindre mesure, l'Allemagne. Finalement, la concurrence du Brésil et de la Thaïlande sur le marché des viandes et préparations de volailles s'est traduite par le recul des exportations de l'Union européenne, et en particulier de la France, à destination du Moyen-Orient et de la Russie ; elle s'est aussi traduite par le développement des importations de l'Union

européenne sous forme de viandes saumurées et surtout de préparations, dans un contexte de production relativement stable. Ces importations se concentrent sur quelques pays – Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni – et ont vraisemblablement conduit à une redistribution des flux intracommunautaires. C'est ainsi que la France est passée d'une position excédentaire à une position déficitaire en viandes avec l'Union européenne. Sur le marché intracommunautaire des préparations, la France occupait en 1999 le premier rang des exportateurs tant en préparations de viandes de poulet (30 % du total) que de dinde (25 % du total). En 2006, pour les trois premiers producteurs européens – Royaume-Uni, France, Allemagne – la production de préparations a augmenté de 5 %. La France a réalisé des exportations qui ne représentent plus en 2008 que 5 % des échanges intracommunautaires pour les produits à base de poulet et 10 % pour ceux à base de dinde ; elles sont devancées par les exportations allemandes et néerlandaises qui ont fortement progressé.

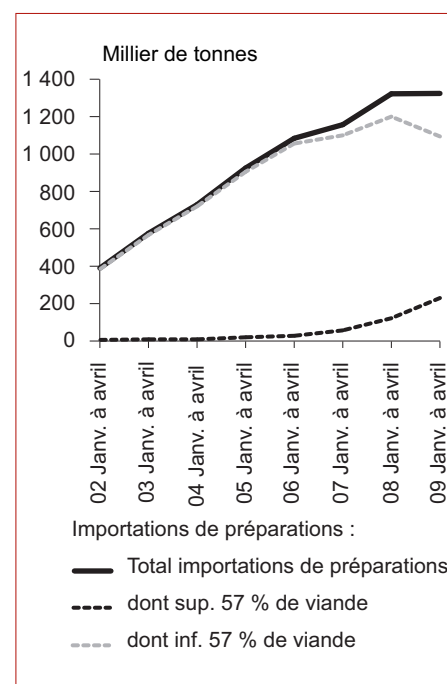
préparations contenant moins de 57 % de viande, qui bénéficient de droits réduits, a sans doute favorisé les importations. Jusqu'en avril 2009, les préparations contenant moins de 57 % de viande de volailles, ont connu la progression la plus forte. En revanche, les importations de volailles dites huilées ne peuvent pas être identifiées par un code douanier.

La volaille des pays tiers s'engouffre dans l'Union européenne par le biais des préparations



Source : Eurostat

Impact des tarifs douaniers pour les préparations de viandes de volaille



Source : Eurostat

La tendance s'est accélérée en 2008. Les importations de l'UE de préparations à base de volailles pour l'année 2008 ont dépassé ou atteint les niveaux faisant l'objet de contingents à droits réduits : elles ont été de 308 173 tonnes pour le poulet (contingents de 251 000 tonnes), et de 103 214 pour la dinde (contingents de 104 000 tonnes). Le développement des importations de viandes huilées et de

L'exédent européen des viandes compense encore le déficit des préparations

Unité : tonne

	Total des viandes de volaille		Dont viande de poulet		Dont viande de dinde		Total des préparations		Dont préparation de poulet		Dont préparation de dinde	
	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Importations UE	164 963	371 996	115 502	154 819	8 156	17 714	64 950	421 423	43 929	308 173	19 278	103 214
Exportations UE	979 677	782 834	737 923	656 556	223 539	106 044	27 550	43 611	17 748	31 368	5 355	3 470
Solde UE	814 714	410 838	622 421	501 737	215 383	88 330	-37 400	-377 812	-26 181	-276 805	-13 923	-99 744
dont France	416 208	280 474	310 727	231 389	98 648	39 916	3 795	1 356	1 418	5 133	1 660	- 5 379
Belgique	54 596	46 008	32 793	48 898	19 592	1 362	- 211	- 1 387	- 156	- 901	- 54	- 246
Allemagne	14 833	30 079	6 431	69 355	9 759	13 840	- 14 988	- 88 388	- 4 697	- 48 536	- 9 311	- 36 289
Italie	11 196	14 174	6 207	14 471	4 980	4 720	- 1 625	- 1 180	- 123	- 1 624	- 1 647	- 5 498
Espagne	- 9 127	- 778	- 11 203	- 4 389	2 074	4 089	342	5 083	23	- 1 005	189	- 4 228
Pays-bas	228 502	- 2 753	183 338	83 591	45 113	18 312	- 14 179	- 139 396	- 13 479	- 91 837	- 1 478	- 46 534
Royaume-Uni	52 258	- 22 055	26 410	- 2 865	23 881	1 684	- 22 182	- 137 156	- 17 820	- 132 576	- 4 045	- 211

Sources : Eurostat (données annuelles)

Sources et définitions

- La statistique agricole annuelle (SAA) pour les productions
- FranceAgriMer - SNM pour les cotations des volailles
- Les statistiques de la DGDDI (Douanes) pour les données de commerce extérieur
- Eurostat pour les données européennes

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur l'aviculture sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- Dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Aviculture » pour les séries chiffrées
- Dans la rubrique « Conjoncture - Aviculture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « La consommation de viande de volaille se réduit de 2 % depuis début 2009 », Infos rapides Aviculture n° 8/11, septembre 2009
- « Forte hausse du déficit en produits bruts avec les pays tiers », Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire n° 9/12, septembre 2009
- « La consommation de viande de volaille est stable au premier trimestre », Infos rapides Aviculture n° 6/11, juin 2009
- « Impacts de la révision du système généralisé des préférences européen sur les importations agroalimentaires en provenance des pays en développement », Recherches en économie et sociologie rurales, Inra, juin 2009
- « La consommation de viande de volaille reste soutenue en 2008 », Infos rapides Aviculture n° 4/11, avril 2009
- « L'influenza aviaire, une nouvelle épreuve pour la filière volaille », Note de conjoncture générale, novembre 2006
- « Viande de volaille, poursuite de la dégradation de la balance commerciale française », Note de conjoncture générale, novembre 2004
- « Viandes de volaille : les débouchés sur les pays tiers continuent de se réduire », Note de conjoncture générale, novembre 2003
- « Viandes de volaille : la concurrence des pays tiers s'accroît », Note de conjoncture générale, novembre 2002
- « Après le coup d'arrêt de 1999, la production et la consommation de volailles ont retrouvé leur croissance en 2000 », Note de conjoncture générale, mai 2001

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les lundis, mardis et jeudis de 14 h à 17 h
Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes et abréviations

DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects
FranceAgriMer-SNM : Service des nouvelles des marchés
SAA : statistique agricole annuelle



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Rédacteur : Hélène Vigouroux
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1274-1086
© Agreste 2009

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr